

# ZNIEFF de type II n° 3008-0000

## Vallées amont de l'Hérault

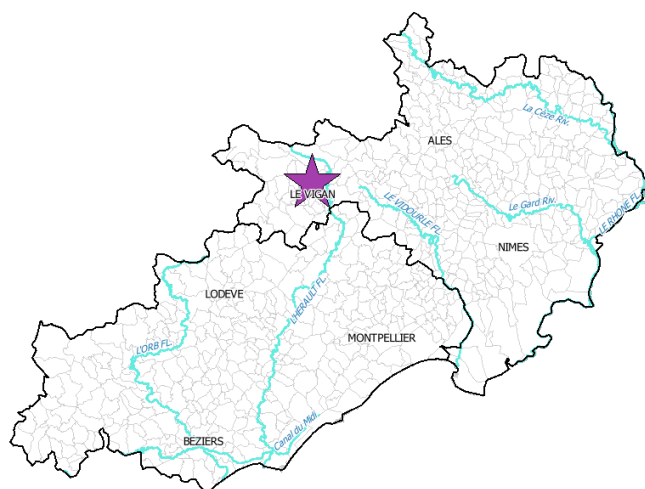
Identifiant national : 910030610

### Modernisation de l'inventaire ZNIEFF

Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

Région Languedoc-Roussillon

Edition 2008 - 2010



Département(s) :  
Lozère et Hérault et Gard

Maîtrise d'ouvrage

Secrétariat Scientifique et  
Technique et Coordination  
des données "Faune"



Coordination des données  
"Flore et Habitats Naturels"



avec le soutien financier de :



et la collaboration des porteurs de données et du CSRPN



## 1. Localisation et description générale

### - Communes concernées par la ZNIEFF

#### Département du Gard

Code INSEE	Nom de la commune	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
30339	VALLERAUGUE	4663 ha	22 %
30229	SAINT-ANDRE-DE-MAJENCOULES	2201 ha	10 %
30350	LE VIGAN	1723 ha	8 %
30154	MANDAGOUT	1455 ha	7 %
30190	NOTRE-DAME-DE-LA-ROUVIERE	1579 ha	7 %
30220	ROQUEDUR	1088 ha	5 %
30017	ARRIGAS	1008 ha	5 %
30052	BREAU-ET-SALAGOSSE	980 ha	5 %
30272	SAINT-JULIEN-DE-LA-NEF	794 ha	4 %
30038	BEZ-ET-ESPARON	769 ha	4 %
30015	ARPHY	826 ha	4 %
30025	AUMESSAS	713 ha	3 %
30325	SUMENE	546 ha	3 %
30199	POMMIERS	366 ha	2 %
30170	MOLIERES-CAVAILLAC	473 ha	2 %
30009	ALZON	416 ha	2 %
30026	AVEZE	372 ha	2 %
30238	SAINT-BRESSON	347 ha	2 %
30176	MONTDARDIER	345 ha	2 %
30157	MARS	272 ha	1 %
30016	ARRE	127 ha	1 %
30024	AULAS	293 ha	1 %

#### Département de l'Hérault

Code INSEE	Nom de la commune	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
34111	GANGES	169 ha	1 %

Cette zone est située à la frontière des départements du Gard, de l'Hérault et de la Lozère. Elle concerne la partie cévenole du bassin versant de l'Hérault en amont de sa confluence avec la Vis, à l'exclusion des parties sommitales du mont Aigoual et de la montagne du Lingas.

C'est un territoire de moyenne montagne occupant les flancs sud du massif de l'Aigoual. Son relief est modeste et croissant vers le nord, passant progressivement de sommets d'altitude moyenne de 500 mètres à plus de 800 mètres. Il est composé d'assises principalement schisteuses et granitiques, et localement calcaires sur sa marge sud (vallée de l'Arre, massif de l'Oiselette entre Pommiers et Roquedur). Un réseau dense de rivières et de ruisseaux entaille l'



## Vallées amont de l'Hérault

Identifiant national : 910030610

\*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

ensemble, constituant des vallées profondes, aux versants soutenus, raides et fréquemment ponctués d'escarpements rocheux, notamment au niveau des affleurements de schistes. Lors des fortes pluies d'automne, ces cours d'eau peuvent se transformer en véritables torrents aux débits impressionnants.

La zone est exposée à des influences à la fois méditerranéennes, sur les adrets et font de vallée jusqu'aux pieds des pentes de l'Aigoual, et montagnardes sur les parties hautes et les ubacs plus frais. La végétation est essentiellement silicicole et concerne à 90 % des formations boisées. Ces dernières sont omniprésentes sur tous les versants et ininterrompues de vallées en vallées. Selon les influences climatiques et les altitudes, elles présentent différents faciès : des taillis de Chêne vert (*Quercus ilex*) dans les parties basses plus chaudes et sur les adrets, des bois de Châtaignier (*Castanea sativa*) aux altitudes intermédiaires et des futaies de Hêtre (*Fagus sylvatica*) en altitude et sur les ubacs. Les peuplements de résineux issus de plantations sont également bien représentés. Les formations ouvertes comme les landes, les maquis et les pelouses occupent de faibles surfaces. Elles sont surtout présentes sur les crêtes et les pentes escarpées plus difficilement colonisées par la forêt.

La présence humaine dans ces vallées a été beaucoup plus importante par le passé, en témoignent les nombreuses bâtisses en ruine, les murets et les terrasses abandonnées. A côté de bourgs de taille modeste, les hameaux et les habitations isolées sont nombreux et dispersés sur tout le territoire. Actuellement, la principale activité est forestière, avec de nombreuses pistes facilitant l'accès aux sites d'exploitation sylvicole. L'agriculture est peu développée, car les possibilités d'installation sont pour le moins réduites. Elle se cantonne dans les fonds de vallée plats, ainsi que sur les zones moins pentues des versants. Elle est cependant variée, avec notamment des vergers et la culture de l'oignon des Cévennes.

### - Description du Paysage (Atlas des paysages du Languedoc-Roussillon)

#### Les Causses

Nom de l'unité paysagère	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
Causses de Blandas et de Campestre	222.0 ha	1 %

#### Les Cévennes

Nom de l'unité paysagère	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
Cévennes des vallées et du Mont Aigoual	21141.0 ha	98 %
Le mont Aigoual	1.0 ha	0 %

#### Les garrigues

Nom de l'unité paysagère	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
La plaine de Ganges	169.0 ha	1 %

### - Occupation du sol (ocsol L-R)

#### Territoires artificialisés

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
111	Tissu urbain continu	26.0 ha	0 %
112	Tissu urbain discontinu	411.0 ha	2 %
113	Bâti diffus	689.0 ha	3 %
121	Zones industrielles ou commerciales	32.0 ha	0 %
142	Equipements sportifs et de loisirs	6.0 ha	0 %

#### Territoires agricoles

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
212	Terres arables autres que serres, rizières et zones à forte densité de serres	78.0 ha	0 %
221	Vignobles	73.0 ha	0 %



## Vallées amont de l'Hérault

Identifiant national : 910030610

\*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

### Territoires agricoles

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
231	Prairies	55.0 ha	0 %
242	Systèmes culturaux et parcellaires complexes	292.0 ha	1 %
243	Territoires principalement occupés par l'agriculture, avec	6.0 ha	0 %

### Forêts et milieux semi-naturels

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
311	Forêts de feuillus	13642.0 ha	63 %
312	Forêts de conifères	3394.0 ha	16 %
313	Forêts mélangées	321.0 ha	1 %
321	Pelouses et pâturages naturels	234.0 ha	1 %
323	Maquis et garrigues	4.0 ha	0 %
324	Forêt et végétation arbustive en mutation	2109.0 ha	10 %
325	Landes	110.0 ha	1 %
333	Végétation clairsemée	51.0 ha	0 %

## 2. Délimitation du périmètre

### - Périmètres d'inventaire et périmètres réglementaires présents sur la ZNIEFF

#### Intersections avec des périmètres d'inventaires

Type	Intitulé du Périmètre	Code	Surf. absolue (ha)*	Surf. relative (%)*
ZNIEFF de type II	Causse de Blandas	3005-0000	1 ha	0 %
ZNIEFF de type I	Bois de la Tessonne	3005-2048	1 ha	0 %
ZNIEFF de type II	Massif de l'Aigoual et du Lingas	3006-0000	1 ha	0 %
ZNIEFF de type II	Gorges de la Vis et de la Virenque	3007-0000	1 ha	0 %
ZNIEFF de type I	Rivière du Bavezon et ruisseau d'Albagne	3008-2040	18 ha	0 %
ZNIEFF de type I	Ruisseau du Merlanson	3008-2041	5 ha	0 %
ZNIEFF de type I	Rivière du Coudoulous à Arphy	3008-2049	13 ha	0 %
ZNIEFF de type I	Rivière de l'Hérault à Pont-d'Hérault, l'Arre aval et ruisseaux confluents	3008-2057	136 ha	1 %
ZNIEFF de type I	Rivière de l'Hérault à Valleraugue	3008-2059	90 ha	0 %
ZICO	Gorges de Rieutord, Fage, Cassagnes	LR21	483 ha	2 %
ZICO	Parc national des Cévennes	LR25	594 ha	3 %



## Vallées amont de l'Hérault

Identifiant national : 910030610

\*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

### - Périmètres d'inventaire et périmètres réglementaires présents sur la ZNIEFF

Intersections avec des périmètres règlementaires

Type	Intitulé du Périmètre	Code	Surf. absolue (ha)*	Surf. relative (%)*
SIC	MASSIF DE L'AIGOUAL ET DU LINGAS	FR9101371	800 ha	4 %
ZPS	Les Cévennes	FR9110033	606 ha	3 %
ZPS	Gorges de la Vis et cirque de Navacelles	FR9112011	118 ha	1 %
ZPS	Gorges de Rieutord, Fage et Cagnasse	FR9112012	577 ha	3 %
PNC_ZC	Parc national des Cévennes - Zone Coeur apres extension - Decret 2009	pnc_zc	617 ha	3 %
SAGE	SAGE Hérault	sage_10	21527 ha	100 %

La délimitation de la zone est basée essentiellement sur des critères paysagers et géomorphologiques. Elle s'appuie sur les éléments suivants :

- à l'est et au sud-est, la ligne de crêtes séparant le bassin versant de l'Hérault de ceux des Gardons et du Rieutord ;
  - au sud, la route D48 et le cours de la Glèpe entre Montdardier et Avèze ;
  - au sud-ouest, en bas de versant du causse de Blandas, une succession de pistes, de chemins, de lisières de bois au contact de terrasses plus ou moins cultivées.
  - à l'ouest, la ligne de crête séparant le bassin versant de l'Arre de ceux de la Vis et de la Virenque entre le causse de Blandas et la montagne du Lingas ;
  - au nord, le contact avec la ZNIEFF de type II limitrophe ciblant les parties sommitales du massif de l'Aigoual.
- Cet ensemble, qui représente une partie importante du bassin versant de l'Hérault, couvre une surface de 21600 hectares

### 3. Description du fonctionnement écologique

- Etage de végétation : non mentionné

#### - Espèces végétales déterminantes et remarquables

Végétaux vasculaires

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Adenocarpus complicatus</i> (L.) J.Gay subsp. <i>complicatus</i>	Adénocarpe à feuilles pliées	stricte
<i>Anacamptis coriophora</i> (L.) Bateman, Pridgeon & Chase	Orchis punaise	remarquable
<i>Arenaria hispida</i> L.	Sabline hérissée	remarquable
<i>Arenaria montana</i> L.	Sabline des montagnes	stricte
<i>Asparagus tenuifolius</i> Lam.	Asperge à feuilles ténues	stricte
<i>Bupleurum ranunculoides</i> L. subsp. <i>telonense</i> (Gren. ex Timb.-Lagr.) Bonnier	Buplèvre de Toulon	remarquable
<i>Carex depauperata</i> Curtis ex With.	Laïche appauvrie	stricte
<i>Cistus pouzolzii</i> Delle	Ciste de Pouzolz	stricte
<i>Crepis zacintha</i> (L.) Loisel.	Crépide de Zante	à critères
<i>Dianthus graniticus</i> Jord.	Œillet du granite	remarquable



## - Espèces végétales déterminantes et remarquables

### Végétaux vasculaires

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Festuca arvensis</i> Auquier, Kerguélen & Markgr.-Dann.	Fétuque d'Auvergne	remarquable
<i>Festuca yvesii</i> Sennen & Pau subsp. <i>bellottii</i> (Auquier & Kerguélen) Kerguélen	Fétuque de Bélotte	remarquable
<i>Gagea bohémica</i> (Zauschn.) Schult. & Schult.f.	Gagée de Bohême	remarquable
<i>Heracleum sphondylium</i> L. subsp. <i>sibiricum</i> (L.) Simonk.	Berce de Lecoq	remarquable
<i>Juncus trifidus</i> L.	Jonc trifide	massif central
<i>Leucanthemum subglaucum</i> De Larambergue	Marguerite vert-glaucue	remarquable
<i>Paeonia officinalis</i> L. subsp. <i>microcarpa</i> Nyman	Pivoine officinale	stricte
<i>Pulmonaria longifolia</i> (Bastard) Boreau subsp. <i>cevenensis</i> Bolliger	Pulmonaire des Cévennes	remarquable
<i>Reseda jacquini</i> Rchb.	Réséda de Jacquin	stricte
<i>Sagina procumbens</i> L.	Sagine couchée	remarquable
<i>Saxifraga pedemontana</i> All. subsp. <i>prostii</i> (Sternb.) D.A.Webb	Saxifrage de Prost	stricte
<i>Sedum rubens</i> L.	Orpin rougeâtre	remarquable
<i>Spiranthes aestivalis</i> (Poir.) Rich.	Spiranthe d'été	remarquable
<i>Thymus nitens</i> Lamotte	Thym luisant	remarquable
<i>Trifolium ligusticum</i> Balb. ex Loisel.	Trèfle de Ligurie	stricte

## - Espèces animales déterminantes et remarquables

### Amphibiens

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Rana perezi</i> / kl grafi	Grenouille de Perez ou de Graf	stricte

### Chiroptères

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Miniopterus schreibersii</i>	Minioptère de Schreibers	stricte
<i>Myotis capaccinii</i>	Murin de Capaccini	stricte
<i>Rhinolophus euryale</i>	Rhinolophe euryale	stricte

### Coléoptères Carabidae

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Carabus intricatus</i>	-	remarquable

### Coléoptères Saproxyliques

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Ampedus praeustus</i>	-	stricte
<i>Tenebrio opacus</i>	-	stricte



## - Espèces animales déterminantes et remarquables

### Coléoptères Saproxyliques

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Teredus cylindricus</i>	-	stricte

### Coleoptères Tenebrionidae

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Stenomax meridianus</i>	-	stricte
<i>Tenebrio opacus</i>	-	stricte

### Lépidoptères

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Euphydryas aurinia</i>	Damier de la Succise	stricte
<i>Glaucopsyche arion</i>	Azuré du Serpolet	stricte
<i>Melitaea deione</i>	La Mélitée des Linaires	stricte
<i>Polygonia egea</i>	Vanesse des Pariétaires	stricte
<i>Zerynthia polyxena</i>	Diane	stricte

### Mammifères terrestres

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Lutra lutra</i>	Loutre d'Europe	stricte

### Mollusques

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Bythinella cebennensis</i>	-	stricte
<i>Bythinella navacellensis</i>	-	stricte

### Odonates

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Aeshna juncea</i>	Aesche des joncs	stricte
<i>Calopteryx haemorrhoidalis</i>	-	remarquable
<i>Gomphus graslinii</i>	Gomphe à cercoïdes fourchus	stricte
<i>Gomphus simillimus</i>	Gomphe semblable	stricte
<i>Ischnura pumilio</i>	Agrion nain	stricte
<i>Lestes dryas</i>	Leste dryade	stricte
<i>Macromia splendens</i>	Cordulie splendide	stricte
<i>Onychogomphus uncatus</i>	Gomphe à crochets	stricte
<i>Oxygastra curtisii</i>	Cordulie à corps fin	stricte



## - Espèces animales déterminantes et remarquables

### Oiseaux

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Anthus campestris</i>	Pipit rousseline	remarquable
<i>Aquila chrysaetos</i>	Aigle royal	stricte
<i>Bubo bubo</i>	Grand-duc d'Europe	à critères
<i>Circaetus gallicus</i>	Circaète Jean-le-Blanc	à critères
<i>Circus pygargus</i>	Busard cendré	remarquable
<i>Emberiza hortulana</i>	Bruant ortolan	à critères
<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin	stricte
<i>Hieraaetus fasciatus</i>	Aigle de Bonelli	stricte
<i>Lanius meridionalis</i>	Pie-grièche méridionale	à critères
<i>Lanius senator</i>	Pie-grièche à tête rousse	à critères

### Orthoptères (criquets et sauterelles)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Antaxius sorrezensis</i>	-	stricte

### Poissons et écrevisses

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Anguilla anguilla</i>	Anguille	remarquable
<i>Austropotamobius pallipes</i>	Ecrevisse à pieds blancs	stricte
<i>Barbus meridionalis</i>	Barbeau méridional	stricte
<i>Cottus gobio</i>	Chabot	à critères
<i>Leuciscus burdigalensis</i>	-	remarquable
<i>Telestes souffia</i>	Blageon	stricte

### Reptiles

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Elaphe longissima</i>	Couleuvre d'Esculape	remarquable
<i>Timon lepidus</i>	Lézard ocellé	stricte
<i>Zamenis longissimus</i>	-	remarquable

Comme pour les hautes vallées des Gardons, la situation intermédiaire du territoire entre les influences méditerranéennes et montagnardes permet un étagement de la végétation, depuis l'étage du mésoméditerranéen avec le Chêne vert, jusqu'à l'étage montagnard avec le Châtaigner et surtout le Hêtre. A cette gradation nord-sud du climat se superposent des situations topographiques (pentes, altitudes, exposition) multiples d'une vallée à l'autre, permettant l'expression d'une grande diversité de milieux et d'une grande richesse faunistique et floristique. Ainsi, 5 ZNIEFF de type I, centrées sur les cours d'eau, ont pu être identifiées. Mais les enjeux biologiques ne se limitent pas qu'aux seules zones humides. Ils concernent également d'autres unités écologiques comme les bois, les landes ou les pelouses. Les principaux enjeux sont liés aux cours d'eau et aux zones humides qui leurs sont associées comme les suintements diffus sur les affleurements de schistes, les résurgences tufeuses au niveau des calcaires, les divers ruisselets... De très



## Vallées amont de l'Hérault

Identifiant national : 910030610

\*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

nombreuses espèces animales patrimoniales en dépendent avec par exemple :

- un mammifère, la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*), dans les grands cours d'eau du site ;
- des poissons dont le Barbeau méridional (*Barbus meridionalis*) et le Blageon (*Telestes souffia*) ;
- une dizaines d'espèces de libellules parmi lesquelles la Cordulie splendide (*Macromia splendens*), le Gomphe à cercoïdes fourchus (*Gomphus graslinii*), le Gomphe semblable (*Gomphus simillimus*)... de préférence au niveau des parties calmes des principaux cours d'eau, l'Aesche des joncs (*Aeshna juncea*), également dans les eaux calmes et stagnantes mais plutôt d'altitude, la Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*), dans les eaux courantes bordées d'une abondante végétation... ;
- un crustacé, l'Écrevisse à pieds blancs (*Austropotamobius pallipes*), dans les eaux vives, fraîches et bien oxygénées ;
- deux mollusques, *Bythinella cebennensis*, espèce endémique du sud de la France, et *Bythinella navacellensis*, dans les sources et résurgences.

Dans les milieux riverains aux cours d'eau, ce cortège s'enrichit des espèces suivantes :

- la Diane (*Zerynthia polyxena*), papillon des prairies et des lisières humides, dont la plante hôte de la chenille est l'Aristolochie à feuilles rondes (*Aristolochia rotunda*) ;
- la Spiranthe d'été (*Spiranthes aestivalis*) et le Trèfle de Ligurie (*Trifolium ligusticum*), deux plantes patrimoniales des rochers schisteux suintant et des pelouses rocailleuses rases et humides.

Malgré leur exploitation et la présence de nombreuses pistes forestières et sentiers de randonnées, les forêts offrent de nombreuses aires de quiétude pour l'alimentation et la reproduction de la faune. C'est le cas notamment pour un rapace peu fréquent, le Circaète Jean le Blanc (*Circaetus gallicus*). Les sous-bois constituent des habitats propices pour divers coléoptères saproxyliques patrimoniaux qui mettent à profit la présence de bois morts ou déperissants : *Tenebrio opacus*, *Teredus cylindricus* et *Ampedus praeustus*. Ils abritent aussi plusieurs plantes patrimoniales des bois clairs parmi lesquelles la Laïche appauvrie (*Carex depauperata*), la Sabline des montagnes (*Arenaria montana*) et l'Adénocarpe à feuilles pliées (*Adenocarpus complicatus* subsp. *complicatus*).

Les pelouses et les landes, ouvertes ou en voie de fermeture, sont rares compte tenu du contexte forestier dominant. Elles couvrent de petites étendues, formant des mosaïques sur certaines croupes rocheuses au milieu des bois. Le cortège floristique y est riche et diversifié, avec notamment le Ciste de Pouzolz (*Cistus pouzolzii*), endémique rare des Cévennes, et le Réséda de Jacquin (*Reseda jacquini*). La faune compte également des espèces peu fréquentes :

- un reptile à affinité méditerranéenne, le Lézard ocellé (*Timon lepidus*), dans les pelouses parsemées de broussailles ;
- plusieurs oiseaux nicheurs dont, le Busard cendré (*Circus pygargus*), rapace nichant au sol dans les landes, le Bruant ortolan (*Emberiza hortulana*), la Pie-grièche méridionale (*Lanius meridionalis*), la Pie-grièche à tête rousse (*Lanius senator*) ;
- des papillons, avec l'Azuré du serpolet (*Glaucopsyche arion*), espèce en régression en France, dépendant de plantes comme le serpolet (*Thymus* sp.) et l'Origan (*Origanum vulgare*), et d'une espèce de fourmi, *Myrmica sabuleti*, pour mener à bien son cycle de développement, le Damier de la succise (*Euphydryas aurinia*)...

Sur les versants les plus abrupts, de petites corniches et des escarpements rocheux offrent des zones favorables à la nidification de plusieurs espèces rares. Parmi elles sont à signaler :

- un rapace emblématique, l'Aigle de Bonelli (*Hieraetus fasciatus*) ;
- des chauves-souris au niveau des cavités naturelles creusées dans la roche, avec le Rhinolophe euryale (*Rhinolophe euryale*), le Minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersii*) et le Murin de Capaccini (*Myotis capaccinii*) ;
- des plantes rupestres dont le Saxifrage de Prost (*Saxifraga pedemontana* subsp. *prostii*), rare endémique des rochers siliceux de la bordure sud du Massif central, le Jonc trifide (*Juncus trifidus*), espèce des rochers siliceux d'altitude, rare dans les Cévennes.

#### 4. Facteurs influençant l'évolution de la ZNIEFF

De nombreuses espèces animales aquatiques patrimoniales nécessitent des eaux de bonne qualité. Toute pollution (d'origine agricole ou urbaine) ou toute modification de la dynamique des cours d'eau (seuils, aménagements hydro-électriques, captages, consolidation de berges), peut constituer une menace pour le maintien de ces espèces et de leurs habitats.

Pour ce qui concerne les forêts exploitées, leur mode de gestion (création de pistes, coupes à blanc, reboisements monospécifiques...) peut avoir une influence néfaste dans les secteurs où des espèces patrimoniales sont connues : dérangement de la faune, risque d'érosion, disparition de la flore des sous-bois, banalisation du patrimoine floristique...

ZNIEFF de  
type II  
n° 3008-0000



## Vallées amont de l'Hérault

Identifiant national : 910030610

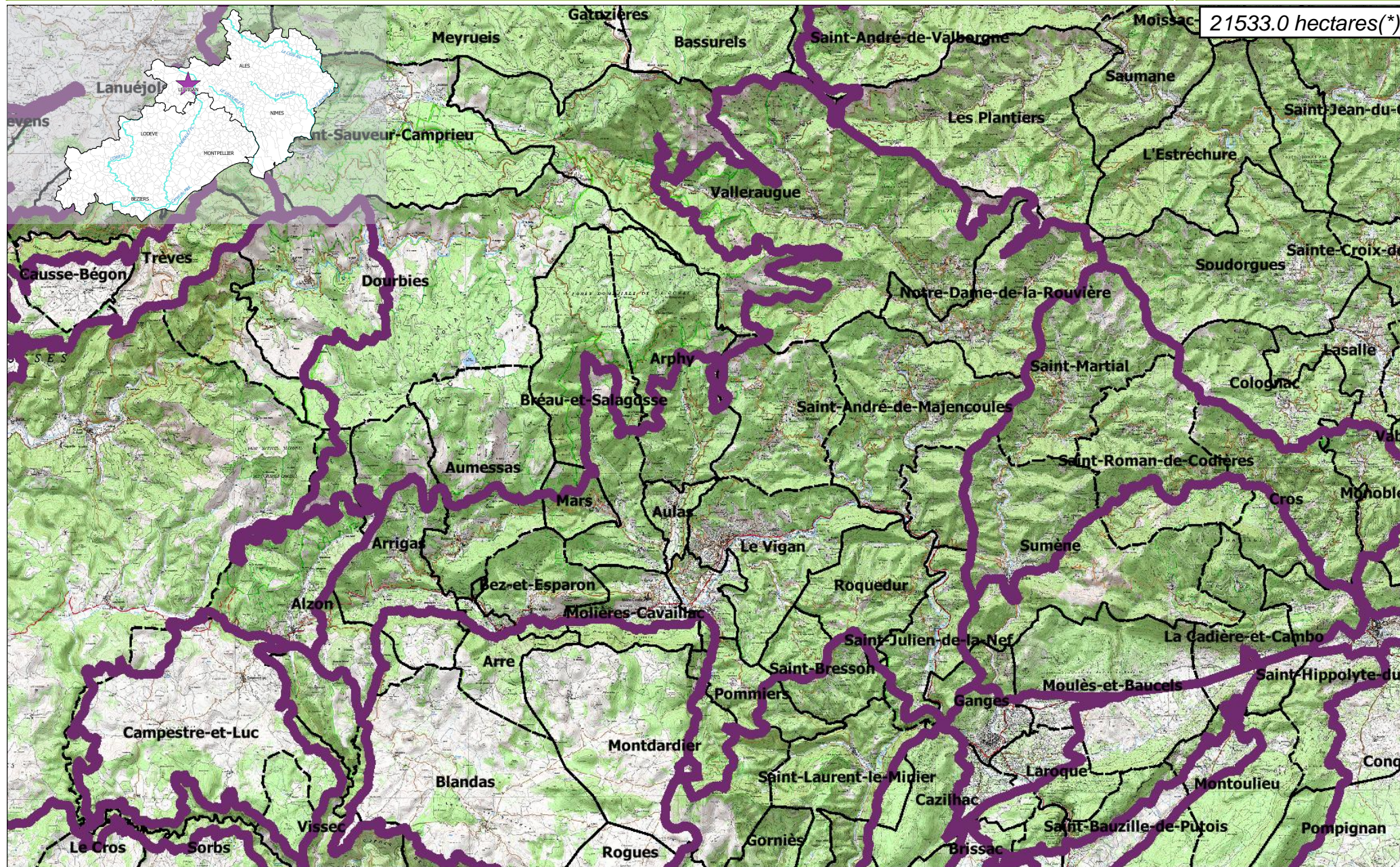
\*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

Bien qu'elles soient modérées sur le site, les activités de pleine nature (escalade, sports en eaux vives, randonnées...) peuvent également avoir un impact négatif sur le patrimoine naturel : dérangement d'espèces (rapaces, chauve-souris, espèces aquatiques), dégradation des habitats (notamment dans les rivières), destruction d'espèces...

### 5. Sources documentaires et bibliographie

Vallées amont de l'Hérault

21533.0 hectares(\*)





## 6. Sources des données naturalistes : liste des porteurs de données

ABELA Aude	Groupe de Recherche et d'Information sur les Vertébrés et leur Environnement
Association Caracole	Groupe Ornithologique du Roussillon
Association Charles Flahaut	Institut Méditerranéen d'Ecologie et de Paléocécologie
Association Communale de Chasse Agréée de Mantet	Institut National de Recherche Agronomique
Association Communale de Chasse Agréée de Py	Inventaire des Coléoptères des Alpes-de-Haute-Provence
Association de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques La Gauloise	La belle Verte
Association des Naturalistes d'Ariège	La Cistude
Association Gestionnaire de la réserve naturelle de la vallée d'Eyne	La Découverte
Association Gestionnaire de la Réserve Naturelle de Nohèdes (AGRNN)	La Fario
Association gestionnaire de la Réserve Naturelle de Py	Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Aude
Association les Amis de la Massane, gestionnaire de la Réserve de Forêt de la Massane	Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Hérault
Association les taïchous	Ligue pour la Protection des Oiseaux Grands Causses
Association Lozérienne d'Etude et de Protection de l'Environnement	Méandre
Association pour la Caractérisation et l'Etude des Entomocénoses	Muséum d'Histoire Naturelle de Nantes
Association pour la Connaissance et la Conservation des Milieux Naturels	Muséum National d'Histoire Naturelle - Département Systématique et Evolution - Entomologie
Association Roussillonnaise d'Entomologie	Myotis
Association Saint-Gely Nature	Naturellement votre
Association Tarnaise d'Etudes Karstiques	Observatoire des Galliformes de Montagne
Aude Nature	Observatoire d'Océanographie Biologique de Banyuls-sur-Mer - Laboratoire Arago (CNRS)
Biotope	Observatoire Naturaliste des Écosystèmes Méditerranéens
Cabinet Barbanson Environnement	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage - Délégation du Languedoc-Roussillon
Centre de Biologie et de Gestion des Populations	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), gestionnaire de la Réserve Naturelle de Jujols
Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive - Laboratoire de Zoogéographie	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques de la Lozère
Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques de l'Aude
Centre de Découverte du Scamandre	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques de l'Hérault
Centre d'Initiation à l'Ecologie Montagnarde Les Isards	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques des Pyrénées Orientales
Centre National pour la Recherche Scientifique	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques du Gard
Centre Ornithologique du Gard	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques du Languedoc-Roussillon
Centre Ornithologique Rhône-Alpes Ardèche	Office National des Forêts - Cellule d'Etudes Entomologiques
Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Pays Narbonnais	Office National des Forêts - Délégation Territoriale Méditerranée
Collectif d'Associations pour la Défense du Bois des Lens	Office Pour les Insectes et leur Environnement
Commune d'Argeles-sur-Mer, gestionnaire de la Réserve Naturelle du Mas-Larriu	Office Pour les Insectes et leur Environnement du Languedoc-Roussillon
Commune de Mantet, gestionnaire de la Réserve Naturelle de Mantet	Parc National des Cévennes
Commune de Prats de Mollo la Preste, gestionnaire de la Réserve Naturelle de Prats	PNR du Haut Languedoc
Confédération des Réserves Naturelles Catalanes	Réserve Naturelle de Nyer
Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles	Réserve Naturelle de Roquehaute
Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon	Rutilans
Conservatoire des Sites Lozériens	Salsepareille
Echos Nature	Société Civile Forestière (SCF) Ecureuil de Py et de Rotja
Ecole Pratique des Hautes Etudes	Société d'Etude des Sciences Naturelles de Nîmes et du Gard
Ecole supérieure d'Agriculture de Purpan	Société Entomologique de France
Ecologistes de l'Euzière	Société Entomologique du Languedoc
Entente Interdépartementale pour la Démoustication	Société Entomologique du Nord de la France
Espace Nature Environnement	Société Française d'Orchidophilie
Etudes naturalistes	Société Française d'Orchidophilie du Languedoc
Fédération Aude Claire	Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères
Fédérations Départementales des Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques	Spéléologues Anonymes
Gard Nature	Station Biologique de la Tour du Valat
Goupil Connexion	Syndicat Mixte pour la Protection et la Gestion de la Camargue Gardoise
Groupe Chiroptères de Midi Pyrénées	Zerynthia
Groupe Chiroptères de Provence	
Groupe Chiroptères du Languedoc - Roussillon	
Groupe de Recherche et de Protection des Libellules Sympetrum	